**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D’INTERET**

**SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE**

**NOM DU PAYS** : **Mali**

**NOM DU PROJET**: **Projet d’Amélioration du Système Statistique National du Mali (PASSNM)**

**SERVICE DE CONSULTANTS : «** **Services de consultant pour la mise en place d’un système informatisé de Suivi-évaluation en gestion des connaissances du secteur du Développement Rural »**

**Don : n° D 2210**

**N° de référence : activité N° ML-INSTAT-187595 du PPM (services de consultants)**

 Monsieur Abdoul-Kader TRAORE

 aktraore2008@gmail.com Mobile: +22374676215

 Adresse : Bacodjicoroni ACI, porte 114

Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un Don de l’Association Internationale pour le Développement (IDA) dans le cadre du financement du Projet d’Amélioration du Système Statistique National du Mali (PASSNM) et a l’intention d’utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : **Services de consultant pour la mise en place d’un système informatisé de suivi-évaluation en gestion des connaissances du secteur du développement rural.**

Les services de consultant (« Services ») comprennent : Le consultant développera ses propositions d’amélioration sous forme de projet de développement qui constitue le socle fondamental du système d’information du SDR. Chaque projet sera référencé et présenté dans une fiche d’identification qui consignera les spécificités de sa mise en œuvre. Il s’agit de : (i) développer, sur la base des résultats attendus, les applications suivant les besoins exprimés par la CPS/SDR  et leur architecture selon les niveaux d’intégration et les préalables organisationnels, (ii) élaborer un plan de travail en fonction des attentes et des priorités, (iii) assister la CPS/SDR sur toutes les questions méthodologiques, technologiques et opérationnelles et (iv) renforcer les capacités des cadres de la CPS/SDR sur toutes les questions liées à l’informatisation du dispositif du système permanent d’informations Agricoles.

**La durée totale de la mission est de 60 jours.**

Le Directeur de l’Institut National de la Statistique invite les consultants individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu’ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l’exécution des Services. Les critères pour l’établissement de la liste restreinte sont :

Cette mission sera conduite par un consultant ayant un niveau d’étude d’au moins BAC + 5 en géomatique ou tout autre diplôme du domaine des sciences sociales. Il doit rassembler les expériences et compétences suivantes :

* avoir au moins BAC+5 en informatique et avoir au moins dix (10) ans d’expérience générale dans la gestion des systèmes d’informations notamment dans le secteur rural ;
* avoir participé à la gestion et au pilotage d'au moins 3 programmes/projets d’assistance auprès des instituts nationaux de statistique (INS) et/ou auprès des structures de production de statistiques Agricoles ;
* avoir des expériences de l'ensemble des phases du cycle de vie d'un projet de système d'information (phase de conception/études de cadrage jusqu'au déploiement du système) ;
* justifier d'au moins deux (02) missions de conseils/expertise de projets des systèmes d’informations dans le contexte de l'Afrique subsaharienne et avoir des connaissances sur les spécificités des systèmes d'information du secteur développement rural

Il est porté à l’attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.32 du « Règlement de passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d’Investissement (FPI) de juillet 2016*»*, relatif aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d’intérêts sont applicables. Veuillez noter les dispositions additionnelles suivantes relatives au conflit d’intérêts dans le cadre des services objet de la présente Sollicitation de manifestation d’intérêt : (i) conflit entre les activités de consultant et la fourniture de biens, de travaux ou de services (autres que les services de consultants couverts par les présentes Directives), (ii) conflit entre les missions de conseil et (iii) relation avec le personnel de l’Emprunteur.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires tous les jours ouvrables de 8 H 00 à 16 H 00 heures locales.

Les manifestations d’intérêt écrites doivent être déposées sous la mention « **Manifestation d’intérêt Services de consultant pour la mise en place d’un système informatisé de suivi-évaluation en gestion des connaissances du secteur du développement rural »** à l’adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard **le 31 Janvier 2022 à 10 H 00.**

L’adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : **Institut National de la Statistique (INSTAT), BP : 12,** sise à Hamdallaye l’ACI 2000 immeuble du Ministère de l’Economie et des Finances (MEF), Bureau  2ème étage.

Téléphone : (00223)20 22 24 55/20 22 48 73, Bamako (Mali)

Adresse électronique : **a\_adiallo@yahoo.fr** ; **cissednsi@gmail.com** **;** **amadouk32@yahoo.com**

 Bamako, le.......................

 **Le Directeur Général**

 **Dr Arouna SOUGANE**

Chevalier de l’Ordre National

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D’INTERET**

**SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE**

**NOM DU PAYS** : **Mali**

**NOM DU PROJET**: **Projet d’Amélioration du Système Statistique National du Mali (PASSNM)**

**SERVICE DE CONSULTANTS : « Services de consultant pour la mise en place d’un système informatisé de Suivi-évaluation en gestion des connaissances du secteur du Développement Rural ».**

**Don : n° D 2210**

**N° de référence : activité N° ML-INSTAT-187595 du PPM (services de consultants)**

 **A Monsieur Tangui BALIMA**

**Cell. : (00226) 77 86 35 97/72 23 73 77**

**Courriel : tbalima@gmail.com**

**Burkina Faso.**

Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un Don de l’Association Internationale pour le Développement (IDA) dans le cadre du financement du Projet d’Amélioration du Système Statistique National du Mali (PASSNM) et a l’intention d’utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : **Services de consultant pour la mise en place d’un système informatisé de suivi-évaluation en gestion des connaissances du secteur du développement rural.**

Les services de consultant (« Services ») comprennent : Le consultant développera ses propositions d’amélioration sous forme de projet de développement qui constitue le socle fondamental du système d’information du SDR. Chaque projet sera référencé et présenté dans une fiche d’identification qui consignera les spécificités de sa mise en œuvre. Il s’agit de : (i) développer, sur la base des résultats attendus, les applications suivant les besoins exprimés par la CPS/SDR  et leur architecture selon les niveaux d’intégration et les préalables organisationnels, (ii) élaborer un plan de travail en fonction des attentes et des priorités, (iii) assister la CPS/SDR sur toutes les questions méthodologiques, technologiques et opérationnelles et (iv) renforcer les capacités des cadres de la CPS/SDR sur toutes les questions liées à l’informatisation du dispositif du système permanent d’informations Agricoles.

**La durée totale de la mission est de 60 jours.**

Le Directeur de l’Institut National de la Statistique invite les consultants individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu’ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l’exécution des Services. Les critères pour l’établissement de la liste restreinte sont :

Cette mission sera conduite par un consultant ayant un niveau d’étude d’au moins BAC + 5 en géomatique ou tout autre diplôme du domaine des sciences sociales. Il doit rassembler les expériences et compétences suivantes :

* avoir au moins BAC+5 en informatique et avoir au moins dix (10) ans d’expérience générale dans la gestion des systèmes d’informations notamment dans le secteur rural ;
* avoir participé à la gestion et au pilotage d'au moins 3 programmes/projets d’assistance auprès des instituts nationaux de statistique (INS) et/ou auprès des structures de production de statistiques Agricoles ;
* avoir des expériences de l'ensemble des phases du cycle de vie d'un projet de système d'information (phase de conception/études de cadrage jusqu'au déploiement du système) ;
* justifier d'au moins deux (02) missions de conseils/expertise de projets des systèmes d’informations dans le contexte de l'Afrique subsaharienne et avoir des connaissances sur les spécificités des systèmes d'information du secteur développement rural

Il est porté à l’attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.32 du « Règlement de passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d’Investissement (FPI) de juillet 2016*»*, relatif aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d’intérêts sont applicables. Veuillez noter les dispositions additionnelles suivantes relatives au conflit d’intérêts dans le cadre des services objet de la présente Sollicitation de manifestation d’intérêt : (i) conflit entre les activités de consultant et la fourniture de biens, de travaux ou de services (autres que les services de consultants couverts par les présentes Directives), (ii) conflit entre les missions de conseil et (iii) relation avec le personnel de l’Emprunteur.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires tous les jours ouvrables de 8 H 00 à 16 H 00 heures locales.

Les manifestations d’intérêt écrites doivent être déposées sous la mention « **Manifestation d’intérêt Services de consultant pour la mise en place d’un système informatisé de suivi-évaluation en gestion des connaissances du secteur du développement rural »** à l’adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard **le 31 Janvier 2022 à 10 H 00.**

L’adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : **Institut National de la Statistique (INSTAT), BP : 12,** sise à Hamdallaye l’ACI 2000 immeuble du Ministère de l’Economie et des Finances (MEF), Bureau 2ème étage.

Téléphone : (00223)20 22 24 55/20 22 48 73, Bamako (Mali)

Adresse électronique : **a\_adiallo@yahoo.fr** ; **cissednsi@gmail.com** **;** **amadouk32@yahoo.com**

 Bamako, le....................

 **Le Directeur Général**

 **Dr Arouna SOUGANE**

Chevalier de l’Ordre National

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D’INTERET**

**SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE**

**NOM DU PAYS** : **Mali**

**NOM DU PROJET**: **Projet d’Amélioration du Système Statistique National du Mali (PASSNM)**

**SERVICE DE CONSULTANTS : « Services de consultant pour la mise en place d’un système informatisé de Suivi-évaluation en gestion des connaissances du secteur du Développement Rural ».**

**Don : n° D 2210**

**N° de référence : activité N° ML-INSTAT-187595 du PPM (services de consultants)**

 **A Sidi Bounama Yankini**

**Cél. : (00223) 76 67 95 71**

**Courriel : sidy.traore@gmail.com**

Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un Don de l’Association Internationale pour le Développement (IDA) dans le cadre du financement du Projet d’Amélioration du Système Statistique National du Mali (PASSNM) et a l’intention d’utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : **Services de consultant pour la mise en place d’un système informatisé de suivi-évaluation en gestion des connaissances du secteur du développement rural.**

Les services de consultant (« Services ») comprennent : Le consultant développera ses propositions d’amélioration sous forme de projet de développement qui constitue le socle fondamental du système d’information du SDR. Chaque projet sera référencé et présenté dans une fiche d’identification qui consignera les spécificités de sa mise en œuvre. Il s’agit de : (i) développer, sur la base des résultats attendus, les applications suivant les besoins exprimés par la CPS/SDR  et leur architecture selon les niveaux d’intégration et les préalables organisationnels, (ii) élaborer un plan de travail en fonction des attentes et des priorités, (iii) assister la CPS/SDR sur toutes les questions méthodologiques, technologiques et opérationnelles et (iv) renforcer les capacités des cadres de la CPS/SDR sur toutes les questions liées à l’informatisation du dispositif du système permanent d’informations Agricoles.

**La durée totale de la mission est de 60 jours.**

Le Directeur de l’Institut National de la Statistique invite les consultants individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu’ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l’exécution des Services. Les critères pour l’établissement de la liste restreinte sont :

Cette mission sera conduite par un consultant ayant un niveau d’étude d’au moins BAC + 5 en géomatique ou tout autre diplôme du domaine des sciences sociales. Il doit rassembler les expériences et compétences suivantes :

* avoir au moins BAC+5 en informatique et avoir au moins dix (10) ans d’expérience générale dans la gestion des systèmes d’informations notamment dans le secteur rural ;
* avoir participé à la gestion et au pilotage d'au moins 3 programmes/projets d’assistance auprès des instituts nationaux de statistique (INS) et/ou auprès des structures de production de statistiques Agricoles ;
* avoir des expériences de l'ensemble des phases du cycle de vie d'un projet de système d'information (phase de conception/études de cadrage jusqu'au déploiement du système) ;
* justifier d'au moins deux (02) missions de conseils/expertise de projets des systèmes d’informations dans le contexte de l'Afrique subsaharienne et avoir des connaissances sur les spécificités des systèmes d'information du secteur développement rural

Il est porté à l’attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.32 du « Règlement de passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d’Investissement (FPI) de juillet 2016*»*, relatif aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d’intérêts sont applicables. Veuillez noter les dispositions additionnelles suivantes relatives au conflit d’intérêts dans le cadre des services objet de la présente Sollicitation de manifestation d’intérêt : (i) conflit entre les activités de consultant et la fourniture de biens, de travaux ou de services (autres que les services de consultants couverts par les présentes Directives), (ii) conflit entre les missions de conseil et (iii) relation avec le personnel de l’Emprunteur.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires tous les jours ouvrables de 8 H 00 à 16 H 00 heures locales.

Les manifestations d’intérêt écrites doivent être déposées sous la mention « **Manifestation d’intérêt Services de consultant pour la mise en place d’un système informatisé de suivi-évaluation en gestion des connaissances du secteur du développement rural »** à l’adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard **le 31 Janvier 2022 à 10 H 00.**

L’adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : **Institut National de la Statistique (INSTAT), BP : 12,** sise à Hamdallaye l’ACI 2000 immeuble du Ministère de l’Economie et des Finances (MEF), Bureau  2ème étage.

Téléphone : (00223)20 22 24 55/20 22 48 73, Bamako (Mali)

Adresse électronique : **a\_adiallo@yahoo.fr** ; **cissednsi@gmail.com** **;** **amadouk32@yahoo.com**

 Bamako, le.................

 **Le Directeur Général**

 **Dr Arouna SOUGANE**

Chevalier de l’Ordre National